

Je voudrais également profiter de cette occasion pour féliciter l'Agence du travail extrêmement utile qu'elle a entrepris sur l'application des explosions nucléaires à des fins pacifiques. Le Canada a pleinement appuyé la conclusion de la Déclaration finale de la Conférence de révision du Traité de non-prolifération selon laquelle l'Agence est l'organisme international approprié par l'entremise duquel les États membres sans armes nucléaires devront bénéficier des avantages qui pourront découler des applications pacifiques des explosions nucléaires: on y priait en outre l'Agence d'accélérer ses travaux visant à cerner et à examiner les problèmes juridiques importants que comportent la structure et le contenu de l'accord international approprié ou des accords internationaux appropriés envisagés à l'article V du TNP, et d'en commencer l'élaboration. Nous partageons l'opinion de la Conférence de révision selon laquelle l'Agence devrait élargir son examen de cette question et étendre sa compétence à tous les aspects et conséquences des applications pratiques des explosions nucléaires à des fins pacifiques. Nous accueillons favorablement l'établissement, par l'Agence, d'un Groupe consultatif sur les explosions nucléaires pacifiques dont nous suivrons les travaux attentivement.

Bien que la politique canadienne en matière d'aide au développement international demeure fondée, comme par le passé, sur une nette préférence pour le financement central des activités des Nations Unies, nous nous sommes de nouveau engagés à verser en entier notre quote-part au Fonds volontaire d'assistance technique de l'Agence pour 1976. Une telle augmentation par rapport à l'année dernière (au cours de laquelle, je suis heureux de le signaler, le Canada a pu contribuer un peu plus que sa quote-part) est justifiée, à notre point de vue, par l'appui croissant que les pays en développement exigent de l'Agence et par l'érosion que l'inflation a malheureusement infligée depuis un an aux ressources disponibles.

Dans une déclaration qu'il a faite à la Conférence de révision du TNP, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Allan J. MacEachen, faisait remarquer que:

"Le Canada continuera à jouer pleinement son rôle en contribuant au Fonds général d'assistance technique de l'Agence internationale de l'énergie atomique et au Programme des Nations Unies pour le développement qui finance également des projets mis en oeuvre par l'Agence."

Il a cependant ajouté que:

"Par l'entremise de voies multilatérales comme l'AIEA, ou d'une façon bilatérale, le Canada se propose, tenant